

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N°40 – 2014

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

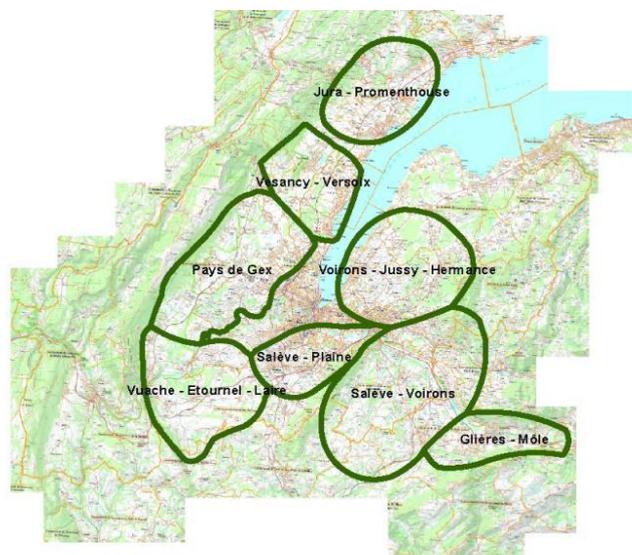
Demande de crédit d'investissement de CHF 120'000.- pour la participation du Conseil régional à la mise en œuvre du corridor biologique Vesancy-Versoix

Responsable : Jean Sommer

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

L'élaboration du contrat corridor Vesancy-Versoix a débuté en février 2012. A l'issue de sept comités de pilotage, les partenaires vaudois, genevois et français ont validé une série de mesures constituant le contrat corridor, ainsi que leur financement. Les partenaires, dont le Conseil régional, ont signé ce contrat corridor le 27 février 2014. Il s'agit désormais de mettre les financements à disposition afin d'engager la réalisation des mesures. Huit contrats corridors sont en cours d'élaboration. Trois sont déjà signés dont celui de Vesancy-Versoix ; un autre concerne le district de Nyon, il s'agit du corridor Jura-Promenthouse.



2. Contexte et enjeux

Le Grand Genève pilote des démarches appelées « contrat corridors ». Ces corridors biologiques permettent de restaurer les liaisons entre les habitats naturels de la faune et de la flore. Ils jouent un rôle primordial pour la circulation des espèces et la préservation de la biodiversité, notamment dans les zones urbanisées et densément peuplées où les obstacles sont nombreux (voies de communication, zones d'habitation et industrielles, etc.).

Ce corridor réunit les partenaires français, genevois et vaudois autour du périmètre de la Versoix. Le Conseil régional est signataire du contrat, ainsi que les communes de Founex, Bogis-Bossey

et le canton de Vaud en tant que maître d'ouvrage de mesures. Huit autres communes font partie du périmètre et financent notamment des mesures de sensibilisation. Sur le territoire vaudois, 25 mesures sont prévues, dont certaines sont conduites en partenariat transfrontalier. C'est un outil novateur qui concourt à la préservation et au développement de la biodiversité dans une approche globale cohérente.

Le contrat est un outil technique et financier, une convention signée par des partenaires privés, des collectivités, des associations, qui propose un programme d'actions selon quatre volets, planifié sur 5 ans pour répondre aux enjeux suivants :

- inscrire les contrats dans les documents de planification (volet réglementaire)
- assurer le franchissement des infrastructures de mobilité (volet travaux)
- intégrer la nature dans les espaces urbanisés, préserver et gérer les espaces naturels (volet étude d'approfondissement)
- communiquer et sensibiliser les élus, scolaires, habitants et suivre la mise en œuvre des mesures (volet animation)

3. Le financement général du contrat corridor Vesancy-Versoix

Le budget général répertorie les financements de chaque entité pour les mesures propres à son territoire et leur quote-part aux mesures conduites ensemble.

VOLET	FRANCE		GENEVE		VAUD+Confédération	
	Nb mesures	Montant (euros)	Nb mesures	Montant (CHF)	Nb mesures	Montant (CHF)
Réglementaire	1	227'240	3	23'315	3	56'998
Travaux	23	4'014'536	11	3'066'334	10	1'427'425
Etudes	4	343'098	2	165'388	3	40'931
Animation, suivi	10	888'164	10	324'156	9	332'010
TOTAL	38	5'473'038	26	3'579'194	25	1'857'364

4. Inscription du corridor biologique Vesancy-Versoix dans les investissements régionaux 2014-2015

	Coût total des projets	financement régional	FRET	financement communal	financement tiers (VD, CH, privés,...)	Calendrier
Nouvelle Garenne, extension parc animalier	CHF 14'419'887.-	CHF 260'000.-	CHF 330'000.-	CHF 330'000.-	CHF 13'499'887.-	Réalisation Préavis 36-14 validé CI 3.4.14
Massif de la Dôle aménagement pistes	CHF 996'000.-	CHF 800'000.-	CHF 196'000.-	CHF -	CHF -	Réalisation Préavis 41-14 décision CI 25.6
Environnement : corridors biologiques Vesancy-Versoix	CHF 1'857'354.-	CHF 120'000.-	CHF -	CHF 120'000.-	CHF 1'617'354	Réalisation Préavis 40-14 décision CI 25.6
RDU-1 ^{ère} étape Nyon-Gravette	CHF 3'611'000.-	CHF 745'000.-	CHF -	CHF 1'408'000.-	CHF 1'417'000.-	réalisation
Requalification RC1 - Mies-Founex	CHF 26'322'015.-	CHF 1'325'000.-	CHF -	CHF 5'300'945.-	CHF 19'730'620.-	étude projet d'ouvrage & réalisation
SOFREN I - ZAI du Vernay	CHF 2'000'000.-	CHF 1'000'000.-	CHF -	CHF -	CHF 1'000'000.-	réalisation
	CHF 49'108'902.-	CHF 4'330'000.-	CHF 526'000.-	CHF 7'279'945.-	CHF 37'007'507.-	

Comme pour le projet de nouvelle Garenne (Cf préavis 36-2014), ce crédit d'investissement s'inscrit dans les investissements régionaux à réaliser entre 2014 et 2015. Pour mémoire, le chapitre 2 du préavis 36-14 décrit dans le détail la justification de ces investissements.

5. Participation financière des partenaires vaudois et calendrier

Coûts Vaud	Communes	Régionyon	Canton	Confédération (OFEV/OFROU)	Fondations privées
1'857'364.-	120'768.-	116'231.-	644'296.-	726'070.-	250'000.-
		3'770.-			
		120'000.-			

En complément du financement apporté par les dix communes concernées, le Conseil régional participe au financement des mesures d'animation et de suivi de mise en œuvre, ainsi que paritairement à la commune de Bogis-Bossey à une mesure spécifique sur son territoire. L'engagement du Conseil régional s'élève à un montant de **116'231 CHF.-** (voir tableau de détail en annexe). Une somme de **3'770 CHF.-** est rajoutée pour les besoins de communication propre à la région (brochures, etc.), le montant total arrondi est ainsi de **120'000 CHF.-**.

Pour financer ce crédit d'investissement en faveur du corridor biologique Vesancy-Versoix nous disposons de la capacité de prélever ce montant sur le compte d'investissement pour autant que l'on puisse amortir cette somme sur vingt années en lieu et place des cinq années habituelles. Ce qui représente une somme de CHF 6'000.- à amortir chaque année.

Le contrat est entré en vigueur à la date de la signature, soit le 27 février 2014, la programmation des actions s'échelonne donc à partir de cette date (année 1) jusqu'au 27 février 2019 (année 5). Le contrat fera l'objet d'une évaluation en deux phases, à mi-parcours et à la fin, grâce à des indicateurs suivis tout au long de la démarche et regroupés au sein d'un tableau de bord, validé par le Comité de pilotage.

6. Conclusion

La collaboration transfrontalière réussie, avec l'élaboration de ces outils, permet de travailler sur le développement et la préservation de la biodiversité, qui ne connaît pas les frontières et qui se révèle fondamentale pour l'équilibre de notre territoire densément peuplé et construit.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

- vu le préavis du comité de direction N°40-2014 relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 120'000.- pour le corridor biologique Vesancy-Versoix
- ouï le rapport de la commission ad'hoc,
- ouï le rapport de la commission gestion & finances,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit d'investissements de CHF 120'000.- en faveur du corridor biologique Vesancy-Versoix,
- d'imputer le montant total de CHF 120'000.- sur le compte d'investissement, ce montant sera amorti en 20 années.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 1 mai 2014, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegny

Patrick Freudiger

Annexe : tableau des mesures vaudoises du corridor biologique Vesancy-Versoix

Annexe 1 : Répartition des financements des mesures sur territoire vaudois

Volet	N° mesure	Intitulé de la mesure	Maître(s) d'ouvrage	Coûts Vaud TTC CHF	Communes		Régionyon		Canton de Vaud		Confédération (OFROU)		Confédération (OFEV-RPT-NP)		Fondations privées *		
					Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	
REG	4	Protéger la césure agricole entre Commugny et Founex	Commune de Founex	4'536	4'536	100%											
	5	Définir la notion d'espace réservé aux cours d'eau et inscrire cet espace dans les documents de planification	Canton de Vaud - DGEau	50'751					50'751	100%							
	67	Créer un site Emeraude intercantonal	Canton de Vaud - DGE Biodiv	1'711					684	40%			1'026	60%			
SOUS-TOTAL REG				56'998	4'536			51'436				1'026					
TRA	11	Restaurer le continuum humide de part et d'autre de la douane de Divonne-les-Bains	Canton de Vaud - DGE Biodiv	5'063					5'063	100%							
	12f	Rétablir la continuité écologique du corridor aquatique du Nant de Pry	Canton de Vaud - DGEau	108'000					108'000	100%							
	13	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action transfrontalier pour la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune sur le périmètre Vesancy-Versoix	Canton de Vaud - DGE Biodiv	110'700					55'350	50%			55'350	50%			
	14	Mettre en œuvre le plan d'entretien du Creuson	Canton de Vaud - DGEau	60'480					60'480	100%							
	15	Restaurer et gérer les prairies marécageuses riches en sanguisorbes	Canton de Vaud - DGE Biodiv	88'560					35'424	40%			53'136	60%			
	17	Restaurer les grands marais du secteur Vesancy-Versoix	Canton de Vaud - DGE Biodiv	648'218					9'287	1%			388'931	60%	250'000	39%	
	23	Créer des milieux favorables à la Bacchante dans les Bois de Versoix et le pied du Jura	Canton de Vaud - DGE Biodiv	3'564					1'782	50%			1'782	50%			
	27	Sécuriser le franchissement de la route de Crassier pour les batraciens	Canton de Vaud - DGE Biodiv	352'080					176'040	50%			176'040	50%			
	28	Réaménager un passage inférieur mixte sous l'autoroute pour favoriser le déplacement de la petite faune terrestre et amphibie.	OFROU/Commune de Bogis-Bossey	37'260	6'055	16%	6'055	16%	17'050	46%	8'100	22%					
58	Limiter les accidents faune - trafic	Canton de Vaud - DGE Biodiv	13'500					13'500	100%								
SOUS-TOTAL TRA				1'427'425	6'055		6'055	481'976		8'100		675'239		250'000			

Volet	N° mesure	Intitulé de la mesure	Maître(s) d'ouvrage	Coûts Vaud TTC CHF	Communes		Régionyon		Canton de Vaud		Confédération (OFROU)		Confédération (OFEV-RPT-NP)		Fondations privées *	
					Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
ETU	37	Préciser les mesures nécessaires pour améliorer la circulation des espèces du corridor bleu des Pralies aux Bidonnes et en piémont	Canton de Vaud - DGE Biodiv	8'640					4'320	50%			4'320	50%		
	42	Identifier les <i>continuum</i> à chauves-souris	Canton de Vaud - DGE Biodiv	7'200					3'600	50%			3'600	50%		
	65	Inventorier les espèces invasives - Etat initial et final	Canton de Vaud - DGE Biodiv	25'091					12'545	50%			12'545	50%		
SOUS-TOTAL ETU				40'931					20'465				20'465			
ANI	9	Former et sensibiliser les employés communaux à la prise en compte de la biodiversité et des corridors biologiques	Canton de Vaud - DGE Biodiv	12'355					3'707	30%			8'649	70%		
	41	Sensibiliser les scolaires de primaire et de collège/cycle/gymnase à la notion de corridors biologiques	CR district Nyon	40'070	13'023	32.5%	13'023	32.5%	2'004	5%			12'021	30%		
	46	Animer, suivre et évaluer la mise en œuvre du contrat corridors	CR district Nyon	202'500	65'813	32.5%	65'813	32.5%	70'875	35%						
	47	Informar la population sur la signature du contrat corridors et sur la mise en œuvre des actions	CR district Nyon	14'413	4'684	32.5%	4'684	32.5%	5'044	35%						
	48a	Sensibiliser les élus aux corridors écologiques	CR district Nyon	5'761	2'880	50%	2'880	50%								
	48b	Sensibiliser les riverains aux corridors biologiques	CR district Nyon	32'292	16'146	50%	16'146	50%								
	50	Mettre en place des sorties pédagogiques dans le cadre de la fête de la nature	CR district Nyon	17'107	5'560	32.5%	5'560	32.5%	5'988	35%						
	60	Sensibiliser sur la faune nocturne et la pollution lumineuse	CR district Nyon	6'372	2'071	32.5%	2'071	32.5%	2'230	35%						
68	Améliorer l'habitat du castor et des truites sur le Grenier et le Brassu	Canton de Vaud - DGE Biodiv	1'140					570	50%			570	50%			
SOUS-TOTAL ETU				332'010	110'177		110'176		90'418				21'240			
TOTAL GENERAL				1'857'364	120'768		116'231		644'296		8'100		717'970		250'000	

* y compris la fondation Phragmites